

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE TOURNEMIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT AVEYRON

Délibération n°2026-05-01

Séance du 27 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Absents	0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Date de convocation :
Le 20/04/2026

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, M.Fraysse Josian , Mme Prieto Elodie.

Date d'affichage :
Le 20/04/2026

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET

Délibération désignation
du secrétaire de séance

Absents excusés :

Vu l'article L2121-15 du CGCT ;
Considérant qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 28/04/2026
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 28/04/2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

DECIDE

- De désigner *Céline CRISTOL* pour remplir cette fonction.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire,
COUSY Christophe
Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance
C. CRISTOL

